



1810

PNUD
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT

FENU
FONDS D'EQUIPEMENT DES
NATIONS UNIES

UNOPS
BUREAU DES SERVICES D'APPUI
AUX PROJETS DES NATIONS UNIES

COORDINATION NATIONALE

N/REF : PAD/CN/M266DN/sb

Date : 13 juin 2003

*Val de la
Norway
étude et dans
lettre d'accuse
reception -*

CSP/MDS
Dakar

Objet : **Transmission du rapport de mission**

Veillez trouver ci-joint, le rapport de mission du Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (PADMIR), organisée dans le cadre de l'étude Ecoloc à Kébémér du 10 au 12 juin 2003.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Meilleures salutations.

Le Coordonnateur National

*CS/PLCP
n° 221
17/06/03*

Demba NIANG

*M. Etienne DIATA
Assistant Adm & financier*

Draft



PNUD
PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT

FENU
FONDS D'EQUIPEMENT DES
NATIONS UNIES

UNOPS
BUREAU DES SERVICES D'APPUI
AUX PROJETS DES NATIONS UNIES

Mission Ecoloc à Kébémér du 10 au 12 juin 2003

Journée du 10 juin

Le premier jour a été consacré à une réunion interne au PADMIR pour assurer une mise à niveau entre les deux UAT sur Ecoloc

Les points à aborder à l'occasion de la rencontre sont :

1. Historique de Ecoloc
2. Les objectifs de Ecoloc
3. Les modalités de mise en œuvre de Ecoloc
 - a. Le document de cadrage
 - b. Le choix des thématiques
 - c. La réalisation de l'étude
 - i. Les enquêtes économiques
 - ii. La MCS
 - iii. La détermination du PLB
 - iv. La détermination des filières
 - d. Les réunions de suivi
 - e. Les actions post – étude
 - i. Restitution
 - ii. L'organisation du dialogue local (deux exemples : St-Louis (1998), Ségou (2001))
 - f. Les actions post – étude
 - i. Le déroulement du processus
 - ii. Les objectifs
 - iii. Les résultats attendus
 - iv. La mise en œuvre des conclusions

Journée du 11 juin

Les points abordés ont porté sur

1. examen des termes de référence des consultants ;
2. examen du document de cadrage ;
3. définition d'un échancier ;
4. examen des questions en suspens.

Sur le premier point :

La réunion a procédé à l'examen des termes de référence assignés à chaque consultant selon les thèmes retenus que sont :

- la sociologie du développement ;
- les données économiques ;
- le développement spatial et les relations milieu urbain avec son hinterland ;
- le développement industriel ;
- l'agroéconomie.

Il s'est agi, d'abord, pour le PADMIR, d'introduire les différents aspects liés à l'étude et les attentes à l'endroit du maître d'ouvrage délégué et du chef d'équipe qui a la charge, en relation avec l'UAT, de conduire les actions sur le terrain.

Ensuite, pour chaque consultant, les Termes de Référence sont exposés et discutés pour ensuite être validés.

Sur le second point :

Il est apparu que le document de cadrage, qui devait servir de référence, n'a pas été présenté parce que le maître d'ouvrage délégué ne l'a pas produit jusqu'au jour de la réunion. Des échanges ont eu lieu sur la nécessité de poursuivre nos travaux sans ce document qui nous permet de savoir véritablement où nous devons aller avec les différents diagnostics à faire et les propositions de stratégie.

Suite aux discussions, il nous a semblé nécessaire, avant de démarrer effectivement les travaux de terrain, de disposer de ce document.

Ainsi, le PADMIR demande que le PDM élabore le document de cadrage pour le reste du mois de juin avant d'engager les activités de terrain à la première semaine de juillet.

Sur le troisième point :

L'échancier, ci-après, a été retenu :

- **12 – 30 juin** : élaboration et validation du document de cadrage. Le PDM devra nous fournir le document dans cette période ;
- **5 juillet** : réunion de l'équipe de consultants pour partager le document de cadrage ;
- **6 – 7 – 8 juillet** : formation des enquêteurs ;

- 6 juillet – 6 octobre : échancier à préparer par chaque consultant pour donner des indications sur les conditions et les modalités de son intervention.

Sur le quatrième point :

Plusieurs questions ont été soulevées et pour lesquelles il est urgent d'apporter des solutions. Les voici :

Question en suspens	Actions à mener	Responsables	Observations
Logistique (véhicule et carburant)	Réparer le véhicule mis à disposition par le PNUD/FENU avec le budget de l'étude dans la rubrique « Logistique »	PDM et PADMIR	Le PDM doit indiquer, de façon précise, les montants affectés à la réparation et au carburant pour engager, dès à présent, les travaux
Avances aux consultants et le paiement de leurs perdiems pour les autres réunions	Procéder, de suite, aux avances pour les consultants ayant déjà signé leur contrat	PDM	Finaliser les contrats des autres consultants et mettre en place le budget pour les autres réunions du comité de pilotage en plus des perdiems des consultants locaux
Prise en charge du responsable des enquêtes et choix des enquêteurs	Finaliser le contrat avec Mr DIOUF de la statistique de Louga	PDM	Mettre en place le budget destiné aux enquêtes
Secrétariat <ul style="list-style-type: none"> • Matériel informatique • Saisie des rapports • Constitution base de données sur ACCESS • Opératrice de saisie 	<p>Commander le PC + imprimante et accessoires</p> <p>Finaliser le contrat avec la structure identifiée</p> <p>Prendre contact avec l'informaticien déjà identifié par le PDM et finaliser son contrat</p> <p>Identifier la personne capable de mener ce travail</p>	<p>PDM et PADMIR</p> <p>PDM</p> <p>PADMIR et PDM</p> <p>PADMIR (UAT) et PDM</p>	<p>Le PADMIR engage la procédure et procède à la commande dès à présent</p> <p>Le PADMIR prend contact avec la personne ressource identifié</p> <p>Cette personne ressource n'étant pas prévue dans les ressources affectées au secrétariat, le PDM doit provisionner cette activité et préparer un contrat à cet effet</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation / communication/Information 	Etablir un plan d'actions	PADMIR (UAT) + Presse locale + communicateurs traditionnels	Cette activité n'a pas été prise en compte et la réunion du Comité de pilotage est revenue largement sur ce sujet considéré comme l'une des conditions de réussite des enquêtes à mener et d'appropriation de Ecoloc
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------	-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Journée du 12 juin

La journée a été consacrée à la réunion du Comité de Pilotage pour :

1. un exposé des termes de référence des consultants ;
2. une validation des termes de référence par le Comité de pilotage ;
3. un échange sur les modalités de réalisation de l'étude.

Après avoir échangé sur le contenu de l'étude Ecoloc et les termes de référence assignés à chaque consultant, le Comité s'est largement exprimé sur des questions d'une grande importance qui ont été retenues comme des recommandations du Comité. Il s'agit notamment :

- du choix des enquêteurs ;
- de l'information, la sensibilisation et la communication avec l'utilisation des différents supports communicationnels (les médias locaux, les communicateurs traditionnels);
- de la nécessité d'une forte implication des acteurs locaux et notamment des élus qui doivent constituer « la porte d'entrée pour les consultants et les enquêteurs » ;
- de la nécessité d'avoir des données fiables pour avoir une juste appréciation de l'économie locale et de ses tendances ;
- du partenariat entre la Commune de Kébémér et les CR ;
- du choix des outils d'enquêtes ;
- de la sensibilisation du milieu scolaire ;
- de la nécessité de délocaliser les séances d'information et de sensibilisation au niveau des CR ;
- de l'implication des ONG qui disposent déjà, pour plusieurs d'entre elles, d'une documentation qui pourra être mise à profit ;
- de l'institutionnalisation de l'étude Ecoloc par le Conseil Municipal de Kébémér ;
- du choix de l'année de référence pour l'étude qui sera 2001 et l'horizon temporel qui sera de 2015. L'année 2001 étant considérée comme une année moyenne au regard du comportement des agrégats macroéconomiques et l'année de l'horizon temporel retenu pour coïncider nos projections avec l'échéancier du DSRP.

Dakar, le 13 juin 2003

La Coordination Nationale



Mission Ecoloc - Kébémér : 10 - 12 juin 2003